

Hebdo Rive Nord - Actualités

Des repas distribués par des professionnels de la santé et des services sociauxPublié le 8 Février 2011
Valérie Gonthier

Des impacts négatifs sur les soins selon l'APTS

Dans le but d'améliorer la qualité de vie et de soins en Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), une nouvelle mesure mandate depuis la semaine dernière le personnel spécialisé, tel que des ergothérapeutes, physiothérapeutes, psychologues, travailleurs sociaux, et autres, de servir les repas aux clients. Cette mesure s'applique dans quatre CHSLD du sud de Lanaudière.

Sujets : Alliance du personnel professionnel , CSN , Centres , Lanaudière

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé (APTS) s'inquiète que ces mesures ait un impact direct sur la clientèle. «Chaque professionnel doit participer à un dîner et un souper par semaine. Ces deux heures-là ne sont donc pas consacrées aux soins professionnels», déplore Dominique Verreault, présidente de l'APTS en ajoutant que le rôle des professionnels est de maintenir l'autonomie.

«Plutôt que de dîner en même temps que les patients, maintenant ils doivent s'en occuper à cette heure et manger plus tard. C'est donc une heure par jour de soins professionnels de perdus, continue-t-elle. Puisqu'on dénombre une vingtaine de professionnels dans les quatre CHSLD, c'est une quarantaine d'heures par semaine amputées dans les soins professionnels au profit du service des repas», explique-t-elle.

Considérant que la majorité des professionnels sont détenteurs d'un diplôme de maîtrise, selon Mme Verreault, les compétences des professionnels sont mal exploitées.

«Utilisons les bonnes personnes aux bons endroits. Il y a clairement une mauvaise utilisation des ressources», mentionne-t-elle, tout en insistant sur l'importance des préposées aux bénéficiaires qui s'occupent de ces tâches.

Charge de travail supplémentaire

Elle fait également observer que la charge de travail de ces professionnels n'est pas ajustée à cette nouvelle directive. Même constat pour les préposées aux bénéficiaires, selon Mario Vincent du syndicat CSN.

«Les préposés perdent une heure par jour pour participer à ces repas, en plus de faire leurs tâches quotidiennes», explique-t-il. Ce dernier s'indigne d'ailleurs qu'il n'y ait pas plus de personnel dans les CHSLD. «C'est déplorable qu'il y ait des coupures dans des ressources en lien direct avec les clients, ajoute-t-il. Il devrait plutôt rajouter du personnel dans les Centres d'hébergement afin d'offrir un meilleur service.»

Selon les syndicats, cette mesure ressemble à des compressions budgétaires cachées. En conférence de presse vendredi ayant pour but de faire connaissance avec les journalistes de la région, le nouveau directeur général du CSSS du sud de Lanaudière, Bernard Fortin, a expliqué que l'objectif de ces directives est en fait de se recentrer sur le besoin du client.

«Il est nécessaire d'être présent lors de moments important pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Le repas, c'est bien souvent l'activité de la journée pour bien d'entre eux. Ce qui est demandé aux gens, c'est d'être plus proches et plus observateurs. Ils doivent faire appel à leurs connaissances professionnelles afin d'accompagner ces personnes en difficulté», a-t-il conclu.



Une nouvelle mesure mandate depuis la semaine dernière le personnel spécialisé, tel que des ergothérapeutes, physiothérapeutes, psychologues, travailleurs sociaux, et autres, de servir les repas aux clients dans les CHSLD. Photo : Thinkstock<@\$p>